

Ecole de Musique de Rolle et environs



ANNONCE DE MUTATION

A transmettre au plus tard le 30 mai en cas de changement de professeur, de diminution de la durée du cours, ou de changement d'instrument. Les augmentations de durée de cours peuvent être prises en compte jusqu'au 15 octobre pour le 1^{er} semestre, et jusqu'au 15 avril pour le 2^{ème} semestre.

Elève :

Nom Prénom

Adresse

Date de naissance Courriel

Numéro de téléphone (élève majeur)

1. – Changement de la durée des cours hebdomadaires :

Instrument Professeur

Actuellement hebdomadaire 30 min 40 min 50 min 60 min 70 min 80 min

Dès la prochaine rentrée scolaire 30 min 40 min 50 min 60 min 70 min 80 min

2. – Changement de la fréquence des cours hebdomadaire :

Instrument Professeur

Actuellement hebdomadaire 30 min 40 min 50 min 60 min 70 min 80 min

Dès la prochaine rentrée scolaire 1 sem. s/2 30 min 40 min 50 min 60 min 70 min 80 min

3. – Changement d'instrument :

Instrument Professeur

Actuellement hebdomadaire 30 min 40 min 50 min 60 min 70 min 80 min

Instrument Professeur

Dès la prochaine rentrée scolaire 30 min 40 min 50 min 60 min 70 min 80 min

Parents / représentant légal pour l'élève mineur

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Tél. Portable

Email

Lieu et date

Signature (parents ou représentant légal)